



Le Mouret-Solidaire

Procès-Verbal de l'assemblée ordinaire du 14 juin 2021

Personnes excusées

Mme Hélène Bertschy
Mme Josette Clément
Mme Claudia Cotting
Mme Françoise Yerly
M. Michael Vogt

Personnes présentes : 19

Tractanda

Pas de remarque concernant la convocation et le tractanda de l'assemblée.
Mme Gisèle Marthe, informe que dans le but de faciliter la rédaction du pv, les débats seront enregistrés.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée du 14.9.2020, était à disposition sur le site internet et au bureau de l'association. Pas de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport de gestion 2020

Madame la Présidente présente le rapport de gestion.

2020, a été une année toute particulière. En l'espace d'un week-end, la pandémie était à nos portes et le confinement prononcé. Dès le début de la pandémie, sur la base des observations faites par (OFSP), les personnes âgées ont été identifiées comme les plus à risque d'attraper le Covid-19. Le Comité a dès lors mis la priorité sur la mise en place des directives préconisées par (OFSP), et d'organiser les demandes de prestations en assurant la sécurité des personnes âgées et à risques. Dû à la moyenne d'âge de nos bénévoles (65 ans et +), il s'est avéré qu'il n'était plus possible de maintenir toutes les demandes de prestations de transports, rencontres conviviales, visites à domicile etc... Toutefois, en respectant les mesures d'hygiène, nous avons pu maintenir certaines demandes de prestations telles que les courses alimentaires, pharmacie, etc.... Concernant la livraison des repas à domicile, nous ne pouvions la suspendre. Dès lors, elle a pu se poursuivre en respectant les mesures sanitaires mises en place (port du masque obligatoire, désinfectant pour les mains) et interdiction d'entrée à l'intérieur du lieu de vie du demandeur. Les repas devant être déposés devant l'entrée de celui-ci. Les effets de cette pandémie ont également impacté nos

bénévoles par l'annulation de toutes activités de loisirs, repas de fin d'année, organisés en remerciement pour leur remarquable engagement.

En fin d'année, une recherche de bénévoles ainsi que la promotion de nos services ont été effectuées par le biais d'une annonce dans le journal « Le Messenger ».

Un rapport d'activité est une photographie de l'année écoulée mais c'est également l'occasion de remercier chaleureusement tous nos bénévoles pour leur engagement et le travail accompli au sein de l'association. Dans notre société orientée vers l'individualisme, le partage et la solidarité sont de moins en moins présents. Le comité est fier d'être le témoin de tous ces actes de grande bonté de la part de tous les bénévoles.

L'association en chiffres à la fin de l'année 2020

- 5 membres du comité
- 15 membres actifs
- 1 membre web-master
- 2 vérificatrices des comptes

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres bénévoles, il s'agit de M. et Mme Christian et Ruth Murith, Mme Isabelle Bloch-Piller, Mme Josette Clément, Mme Trudy Marthe et Mme Christelle Yerly en qualité de vérificatrice des comptes. Le comité leur adresse de chaleureux remerciements.

En revanche, c'est avec regrets que nous avons pris note de la démission de M. et Mme William et Ariane Wicht, bénévoles depuis la création de l'association voilà maintenant plus de 10 ans. Cette démission fait suite à un déménagement dans la commune du Bois-d'Amont. Le Comité leur adresse toute sa gratitude et ses remerciements pour leur engagement durant ces 10 ans.

Fin 2020, nous avons pu compter sur la générosité de 77 membres cotisants que nous remercions chaleureusement.

Nos remerciements vont également à nos précieux membres donateurs. Les communes de Le Mouret et de Ferpicloz, la Loterie Romande, les paroisses de Praroman et Bonnefontaine, ainsi que tous nos membres de soutien.

Faire perdurer cette association est notre vœu le plus cher et sans le soutien financier de toutes ces personnes, nous ne pourrions exister.

Comme relevé précédemment, la crise sanitaire a eu un impact sur les rencontres conviviales, seules les rencontres de janvier, février, septembre et octobre 2020 ont eu lieu. Ceci est dû à la fermeture d'accès de l'Institut des Peupliers pour cause de mesures sanitaires. Un grand merci aux bénévoles qui organisent cette activité avec brio.

En 2020, nous avons eu une augmentation de livraison de repas, ceci est dû à la situation sanitaire exceptionnelle. Il a été livré 610 repas de plus qu'en 2019, ce qui fait une augmentation de 44%. Le Corollaire a été le doublement des demandeurs.

Bien que la cuisine des Peupliers soit labellisée « Fourchette verte », il y a eu quelques remarques de non-satisfaction de certaines compositions de repas. Ces personnes se sont orientées vers le restaurant de la Croix-Blanche au Mouret.

Les répercussions liées à la pandémie ont impacté tous les résultats de 2020 et ne peuvent donc pas être comparés à ceux des précédentes années. Cependant, nous constatons depuis deux ans, une baisse des demandes pour les secteurs des transports et des visites à domicile. En 2020, il n'y a eu que 64 demandes de prestations. Malgré cette baisse, nous pensons néanmoins que des prestations de proximités fournies telles que par le Mouret Solidaire restent essentielles à notre mode de vie.

La gestion organisationnelle et administrative reste stable d'année en année. Remerciements aux membres du comité qui œuvrent sans compter pour cette association.

Les objectifs pour 2021 restent identiques à l'année précédente, Toutefois, nous avons le projet de mettre sur pied un nouveau service de cours informatiques, qui est encore en voie de réalisation.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité par main levée.

3. Comptes 2020 - Présentation et approbation

Mme Sandra Marthe nous présente les comptes 2020.

Compte fonctionnement

Montant des produits :	Fr. 13'715.00
Montant des charges :	Fr. 11'620.80
Bénéfice :	Fr. 2'094.20

Compte repas à domicile

Montant des produits :	Fr. 26'560.00
Montant des charges :	Fr. 23'698.30
Bénéfice :	Fr. 2'861.70

Rapport des vérificatrices des comptes

Mme Eliane Wicht nous fait lecture du rapport des vérificatrices des comptes. Avec Mme Christelle Yerly, ceux-ci ont été vérifiés le 25 mai 2021. Elle remercie Mme Sandra Marthe pour la bonne tenue des comptes et nous demande d'en donner décharge.

Les comptes sont approuvés à main levée à l'unanimité.

4. Budget 2021 - Présentation et approbation

Montant des produits :	Fr. 12'910.00
Montant des charges :	Fr. 13'560.00
Déficit prévu	Fr. 650.00

Le budget pour 2021 est approuvé à l'unanimité.

5. Election des membres du comité

Selon l'article 9 de nos statuts, les 5 membres du comité sont élus pour deux ans par l'assemblée. Les personnes suivantes sont réélues à l'unanimité :

Mme Gisèle Marthe
Mme Sandra Marthe
Mme Jeanne-Marie Marty
Mme Bluette Rossier
Mme Jacqueline Richard

6. Élection des vérificateurs/trices des comptes

Les 2 vérificatrices des comptes sont également élues pour deux ans par l'assemblée. Les personnes suivantes sont réélues à l'unanimité :

Mme Eliane Wicht
Mme Christelle Yerly

7. Divers

Mme Jeanne-Marie Marty s'exprime au sujet des rencontres conviviales. Il y a eu quelques frustrations de la part des habitués, toutefois, nous devons respecter les mesures sanitaires. Pour les mois de septembre et octobre 2020, elles ont pu être organisées au bureau communal, mais ce n'était pas l'idéal. Toutes ces personnes n'ont pas été oubliées, nous leur avons fait parvenir un courrier à Noël en leur expliquant la situation exceptionnelle que nous vivons et en les assurant que dès que ces rencontres reprendront dès que possible.

Mme Gisèle Marthe met en exergue le fait que malgré plus de 11 ans d'activités de l'association, elle n'est malheureusement pas encore assez connue dans la région. Selon les remarques que nous recevons, nombre de personnes ne connaissent toujours pas l'existence de cette association ainsi que les services offerts grâce à nos 25 bénévoles.

M. Marcel Biolley réagit au sujet des personnes qui ont choisis de prendre leur repas au restaurant de la Croix-Blanche. Il a vécu l'expérience durant 1 mois de consommer des repas labellisés « Fourchette verte » au centre thérapeutique de Billens. Pour lui, cela peut être acceptable pour un certain temps, mais pas sur le long terme. Bien qu'il s'agisse d'une alimentation équilibrée, celle-ci manque de saveur. Un petit écart de temps en temps, par exemple une choucroute ou saucisse à rôtir serait très apprécié.

Mme Sandra Marthe relève que certaines personnes quittent notre association pour prendre les repas au restaurant de la Croix-Blanche, mais il y a également l'inverse qui se produit.

Mme Gisèle Marthe informe qu'un repas livré par le Mouret Solidaire est facturé Fr 13.50 et qu'à la Croix-Blanche il est nettement plus cher. Il est clair que l'on ne peut satisfaire tout le monde, mais le 99% des personnes apprécie ces repas. Elle relève également que chaque fois qu'une remarque est formulée sur la qualité des repas, elle est de suite communiquée à la cuisine des Peupliers.

Comme annoncé dans le rapport d'activité, des cours informatiques (initiation au monde numérique) sont en cours d'élaboration. Pour cela nous sommes à la recherche de matériel informatique (éventuellement offert ou à acheter).

Mme Catherine Terrapon demande s'il y a déjà eu des demandes. Mme Gisèle Marthe répond qu'il y avait eu un sondage réalisé par la commune de Le Mouret dans le cadre de la nouvelle loi « Seniors + ». Il en était ressorti une demande pour ce genre de formation.

Mme Gisèle Marthe remercie chaleureusement tous les membres du comité pour leur engagement et est désolée pour « les sueurs froides » qu'elle a fait subir aux membres par sa démission de l'association durant quelques jours, suite à sa non-réélection.

M. Marcel Biolley dit « Bravo » à Gisèle, après ce crève-cœur politique et merci à elle d'être revenue sur sa décision. Lorsque l'on voit tout le travail effectué, félicitations. Tout le monde fait écho à M. Marcel Biolley.

Mme Gisèle Marthe termine en disant que c'est un travail d'équipe, on ne peut rien faire tout seul.

La soirée se termine par le traditionnel verre de l'amitié.

Zénauva, le 23.04.2022

Prise de PV

Jacqueline Richard